



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 011 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 25 septembre 2006

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 25 septembre 2006

• (1530)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Jacques Lahaie): Je constate que nous avons le quorum.

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): J'ai l'honneur, monsieur, de proposer la candidature de Gary Schellenberger à la présidence.

Le greffier: Y a-t-il d'autres mises en candidature?

M. Simms propose que M. Schellenberger soit élu président du comité. Est-ce le désir du comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Schellenberger dûment élu président du comité.

Je vais maintenant procéder à l'élection du premier vice-président du comité. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Je propose la candidature de Mauril Bélanger.

Le greffier: M. Schellenberger propose que M. Mauril Bélanger soit élu vice-président du comité.

[Français]

Est-ce le désir du comité d'adopter cette motion?

[Traduction]

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Bélanger dûment élu vice-président du comité.

Je suis maintenant prêt à recevoir une motion pour l'élection du second vice-président du comité.

Monsieur Malo.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le président, je propose Maka Koto.

[Traduction]

Le greffier: Y a-t-il d'autres motions?

M. Malo propose que M. Maka Kotto soit élu second vice-président du comité. Est-ce le désir du comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Kotto dûment élu vice-président du comité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.